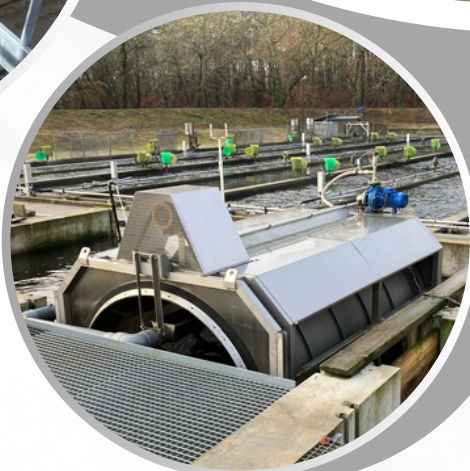




DEGRILLAGE

Débit traité de 50 à 2 000 L/s
Dégriillage de 3 à 10 mm
Respect continuité écologique

FILTRATION

Débit filtré jusqu'à 700 L/s
Filtration de 45 à 500 μ

CONCENTRATION DE BOUES

Déshydratation jusqu'à 20 % de siccité
Fonctionnement en continu
Permet la valorisation des rejets piscicoles

OXYGENATION SUR MESURE

En gravitaire ou sur pompage
Optimisation des rendements de dissolution
Maîtrise énergétique



07 89 54 72 25



contact@ermenvironnement.com